

ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉHABILITATION DE LA CRÉMETTERIE

Saint-Herblain (44)

5 Rue de l'École
44800, Saint-Herblain

INFOS EN +

Territoire urbain
Quartier prioritaire de la politique
de la ville
80 logements
Maîtrise d'ouvrage : La Nantaise
d'Habitations
Maîtrise d'oeuvre : Alterea
Entreprise générale en charge des
travaux : Bouygues Bâtiment
Grand Ouest
Septembre 2017 – juin 2019

CONTACT

contact.ouest@recipro-cite.fr
06 29 96 28 97

PARTENAIRES

LA NANTAISE D'HABITATIONS
ALTEREA
BOUYGUES BÂTIMENT GRAND
OUEST



NOTRE MISSION

Dans le cadre de la réhabilitation conséquente de la **résidence de 80 logements** « La Crémetterie », nous avons accompagné la Nantaise d'Habitations (Groupe Action Logement) au cours de plusieurs missions successives. Afin d'**inclure les habitants** dans la réflexion autour de l'aménagement des logements et des espaces extérieurs et communs de la résidence, nous avons animé une démarche de **concertation préalable au lancement de la réhabilitation**. Pour poursuivre la **dynamique initiée et accompagner le projet de réhabilitation** auprès du bailleur, un diagnostic social a été réalisé en vue du relogement des locataires.

Nous avons ensuite **accompagné le déroulement du chantier** de la préparation à la réception des travaux pour impliquer les habitants, rendre la période de travaux moins pénible et accompagner les nouveaux usages. A la fin des travaux dans les logements, un **travail de concertation** a été mené avec les habitants afin de définir les usages des espaces extérieurs de la résidence et d'impulser un projet de jardin participatif.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

- **Mobilisation** des habitants (information, plénière, événement de lancement, porte-à-porte, flyers, affichages, courrier du bailleur) ;
- **Entretiens** exploratoires et individuels ;
- **Construction et animation** de 5 ateliers collaboratifs et participatifs (travail en groupes sur plans, facilitation graphique, diagnostic en marchant, travail sur photo aérienne A0, visite d'un jardin partagé existant, croquis de synthèse) ;
- **Permanences**, temps d'écoute, suivi des problématiques, identification des fragilités ;
- **Synthèse et restitution** des échanges, des ateliers et de l'arbitrage des propositions par le bailleur ;
- **Formalisation** de préconisations.